



COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....33  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur DIAZ**

**Délibération numéro :**  
**2016/213**  
**Budget annexe du Camping**  
**Décision budgétaire**  
**modificative n°3**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 23 novembre 2016, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 10 novembre 2016.  
Le Maire



**ETAIENT PRESENTS** : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

**ETAIENT EXCUSES** : Albine DALLE pouvoir à Nadine TUFFERY, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Pascale BARAILLE

**ETAIENT ABSENTS** : /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Accusé de réception

Reçu le 24 NOV. 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2016/004 du Conseil Municipal du 21 janvier 2016 approuvant le budget primitif 2016 de la ville de Millau ;

Considérant que la décision modificative n°1 de 2016 du budget annexe du camping a repris les résultats de l'exercice 2015 ;

Considérant que la décision modificative n°2 de 2016 du budget annexe du camping intégrait le montant des remboursements des loyers perçus d'avance en 2012 et que ces loyers avaient été provisionnés en mars 2016 sur le budget de la ville. Que ces derniers ont été réaffectés sur le budget annexe du camping par le biais de cette décision modificative et compensé par une subvention d'équilibre apportée par le budget principal ;

Considérant que dans la décision modificative n°3 il est inscrit une régularisation des taxes foncières 2016 pour un montant de 1 103 euros ;

Considérant que cette écriture de régularisation est compensée par une subvention d'équilibre provenant du budget principal ;

Considérant que seule la section de fonctionnement est mouvementée ;

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;

Section de fonctionnement - Dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<b>DEPENSES</b>			
011	Charges à caractère général	9 700,00	1 103,00	1 103,00
	6068 : autres matières et fournitures			
	611 : prestations de services avec entreprises			
	6226 : honoraires			
	63512 : taxes foncières	9 700,00	1 103	1 103
65	Autres charges de gestion courante	473,46	0,00	0,00
	6541 : pertes et créances irrécouvrables	473,46		0,00
66	Charges financières	2 700,00	0,00	0,00
	66111 : intérêts réglés à l'échéance	2 300,00		0,00
	66112 : intérêts rattachement des ICNE	400,00		
	668 : autres charges financières			
67	Charges exceptionnelles	192 500,00	0,00	0,00
	678 : autres charges exceptionnelles	192 500,00		0,00
042	Dotations aux amortissements et prov.	4 613,00		
	6811 : dotation amort. Immo. Incor. & Corp.	4 613,00		
023	Virement à la section d'investissement	5 387,00		
	TOTAL DEPENSES	215 373,46	1 103,00	1 103,00
	<b>RECETTES</b>			
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
	678 : autres charges exceptionnelles			
70	Ventes	0,00	0,00	0,00
	70878 : autres redevables			
75	Autres Produits de Gestion Courante	0,00	0	0
	757 : redevance versée par fermiers conc.			
	758 : Produits divers de gestion courante			
77	Produits Exceptionnels	214 900,00	1 103,00	1 103,00
	774 : Subventions exceptionnelles			0,00
	7788 : Autres produits exceptionnels	214 900,00	1 103,00	1 103,00
013	Atténuations de charges	0,00		
	6611 : ICNE			
002	Excédent reporté	473,46		0,00
	TOTAL RECETTES	215 373,46	1 103,00	1 103,00

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<b>DEPENSES</b>			
16	Emprunts et Dettes Assimilés	10 000,00	0,00	0,00
	1641 : emprunts en euros 16882 : ICNE	10 000,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	2312 : Terrains			0,00
	2313 : Constructions			
OO1	Déficit reporté	4 938,90		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 938,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>			
O21	Virement de la section de fonctionnement	5 387,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 938,90	0,00	0,00
	1068 : excédent fonctionnement capitalisé	4 938,90		
16	Emprunts et Dettes Assimilés	0,00		
	1641 : emprunts en euros 16882 : ICNE			
O40	Amortissement des immobilisations	4 613,00		
	28031 : Amort. Frais d'études NSR			
	28182 : Immos. Corporelles Mat de transpt	762,00		
	28183 : Amot. Mat. Bureau et Informatiq.			
	28188 : Immos. Corporelles autres	3 851,00		
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 938,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 9 novembre 2016, il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'ADOPTER la présente décision budgétaire modificative.

**Adopté par : 25 voix pour**  
**6 voix contre**  
 (Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY)  
**4 abstentions**  
 (Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI)

Fait et délibéré, à MILLAU le jour, mois et an susdits.  
 Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



# LISTE DES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES

---

## *Critères de sélection :*

### *Niveau de rupture :*

- 1 : Investissement
- 2 : Dépenses

*Saut de page*  
*Saut de page*

### *Tri par :*

- 1 : Chapitre
- 2 : Nature
- 3 : Service

### *Sélection :*

- 1 : Budget
- 2 : Exercice
- 3 : Etape

*égal à 04*  
*égal à 2016*  
*égale à DM 3*

# LISTE DES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES

section sens		Fonctionnement Dépenses										Mvt	Niveau	Montant Inscr.
Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libelle de l'inscription			
											Observations			
04	2016	D	F	011		95 1	63512		130		TAXES FONCIERES complément	R	1	1 103.00
Total Dépenses														1 103.00
Total Fonctionnement														1 103.00